

RÈGLEMENT OFFICIEL
CONCOURS « ÉCLAIR » POUR LE MOIS DE LA LITTÉRATIE FINANCIÈRE
26 octobre 2017 de 18h30 à 20h30



ORGANISATEUR – Le Concours est tenu par le Carrefour jeunesse-emploi (CJE) Arthabaska dans le cadre du programme d'éducation financière *Mes finances, mes choix* de Desjardins.

PARTICIPATION

Pour participer au concours, vous devez :

1. Compléter le coupon de participation en complétant lisiblement tous les champs, notamment votre nom, votre ville, votre âge, votre numéro de téléphone et votre adresse courriel;
2. Répondre correctement aux cinq (5) questions au verso du coupon de participation en cochant votre réponse (« vrai » ou « faux ») à chacune des questions dans la case à cet effet;
3. Déposer votre coupon de participation dans la boîte prévue à cet effet près de la Maison hantée (local #49) présentée par la Grande Place des Bois-Francis, Francis situé au 1111, boul. Jutras Est, Victoriaville (Québec), G6S 1C1, entre 18h30 et 20h30 le 26 octobre 2017.

ADMISSIBILITÉ

Le Concours s'adresse aux résidents de la province du Québec âgés entre 16 et 35 ans. Sont exclus de ce concours : les employés, agents et représentants du Carrefour jeunesse-emploi Arthabaska et les personnes avec qui ils sont domiciliés.

PRIX

Il y a un total de 3 prix à gagner pour une valeur totale de trois cents dollars (300 \$)

- Un chèque-cadeau de la Grande Place des Bois-Francis d'une valeur de 50 \$
- Un chèque-cadeau de la Grande Place des Bois-Francis d'une valeur de 100 \$
- Un chèque-cadeau de la Grande Place des Bois-Francis d'une valeur de 150 \$

TIRAGE

Le tirage aura lieu le mardi 31 octobre 2017 à 11h au Carrefour jeunesse-emploi Arthabaska, situé au 108 rue Olivier, 1^{er} étage, Victoriaville (Québec) G6P 6V6. Les noms des participants sélectionnés seront annoncés sur la page Facebook du Carrefour jeunesse-emploi Arthabaska à 13h le 31 octobre 2017, puis les participants sélectionnés seront rejoints par téléphone dans les 10 jours suivant l'annonce sur Facebook.

Afin d'être déclaré gagnant, tout participant sélectionné doit:

1. Avoir complété lisiblement tous les champs du coupon de participation;
2. Avoir répondu correctement aux cinq (5) questions de connaissances générales;
3. Être joint par téléphone dans les dix (10) jours suivant l'annonce des participants sélectionnés sur la page Facebook du CJE Arthabaska le 31 octobre 2017 à 13h. Tout participant sélectionné qui ne pourrait être joint à la suite de démarches appropriées et raisonnables entreprises par le CJE Arthabaska pendant cette période sera disqualifié, et un nouveau tirage sera effectué afin d'attribuer le prix.
4. Sur demande et en temps opportun, fournir une pièce d'identité avec photographie;
5. Réclamer son prix dans un délai maximal de 30 jours suivant le tirage, soit le 30 novembre 2017 à 16h00, au bureau du CJE Arthabaska, 108, rue Olivier, 1^{er} étage, Victoriaville (Québec) G6P 6V6.